

Affectation des résultats 2016 : **Budget annexe Développement économique**

Contexte

Afin de prévoir l'équilibre budgétaire, il y a lieu de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation 2016, qui s'élève à **832,51€**.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 3 961,23€
- un excédent reporté de : 4 793,74€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **832,51€**

Décision

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide de reporter la somme de **832,51€** à la réduction des charges d'exploitation (002) de l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,



Pierre-Guy PERRIER